



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 9 avril 2024

Nombre de conseillers

En exercice 13

Présents 11

Procurations 2

Votants 13

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 18h30

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie

sous la présidence de M Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, Président.

Date de la convocation : 04/04/2024

Date d'affichage de la convocation : 05/04/2024

Date d'affichage de la délibération : 10 AVR. 2024

Etaient présents : M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, M. Didier CORTES, M. Philippe ARRUÉ, Mme Martine NOËL, M. Pierre NAVARRO, Mme Isabelle DICIANNI, Mme Nicole DUCOUSSO, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Josette MARTINS, Mme Aurore MERVILLE-COMET, Mme Josette NOËL.

Ont donné procuration :

Madame Bernadette FAURÉ a donné procuration à Madame Marie-Claire LABÉDAN,

Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Madame Josette NOËL.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 2024-04 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 5 mars 2024

Exposé

Lecture du procès-verbal de la séance du 5 mars 2024.

Il est demandé aux membres du C.C.A.S d'approuver ce dernier.

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration

DÉCIDE :

D'approuver le procès-verbal de la séance du 5 mars,

La délibération est adoptée à :

13

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 10/04/2024

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES

Le Président,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE

